

« La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution d'un résultat initial. Le résultat obtenu suivant la révision est définitif.»
(Extrait du Règlement sur les conditions et modalités applicables à la révision d'un résultat, (RLRQ), c. I-13.3, r.3.9. article 1 alinéa 2 et article 10.

Date de la communication du résultat qui fait l'objet de la demande de révision :

IDENTIFICATION	
Nom de l'élève :	Date de naissance :
Niveau scolaire :	
Nom de l'enseignant :	

MOTIF DE LA DEMANDE
Matière concernée :
Identification du résultat concerné Évaluation <input type="checkbox"/> Précisez : Partie d'évaluation <input type="checkbox"/> Précisez : Résultat constitué de plusieurs évaluations : Résultat d'une étape <input type="checkbox"/> Précisez : Résultat d'un cours (matière, discipline, compétence, volet) Précisez:
Précisez les motifs de la demande :
Pièces justificatives annexées à la demande s'il y a lieu (ex. évaluation concernée si elle a été remise à l'élève) :

PERSONNE QUI DEMANDE LA RÉVISION
Élève : <input type="checkbox"/> Parent ou tuteur : <input type="checkbox"/>
Prénom et nom en lettres moulées :
Signature :
Date de la demande :

Section réservée à l'école
Nom de la direction qui reçoit la demande :
Date de la réception :
Suivis effectués :
Résultat obtenu :